UCLouvain

ANES2MC

2023 - 2024

Master de spécialisation en anesthésie-réanimation

A Bruxelles Woluwe - 300 crédits - 5 années - Horaire de jour - En français
Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**
Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**
Activités sur d'autres sites : **NON**
Domaine d'études principal : **Sciences médicales**
Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**
Sigle du programme: **ANES2MC** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction 2
Profil enseignement 3
- Compétences et acquis au terme de la formation 3
- Structure du programme 3
- Programme 3
  - Programme détaillé par matière 3
  - Cours et acquis d'apprentissage du programme 5

Informations diverses 6
- Conditions d'accès 6
- Règles professionnelles particulières 8
- Evaluation au cours de la formation 8
- Gestion et contacts 8

ANES2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en Anesthésie - Réanimation (A.M. du 15.09.1979 publié le 26.09.1979). Au terme de sa formation, le candidat sera capable de délivrer le mode d'anesthésie le plus approprié à tout patient électif ou urgent requérant une intervention médicale ou chirurgicale, il aura acquis une expertise particulière dans le domaine du traitement de la douleur, et dans le domaine de la prise en charge des urgences intra- et extrahospitalières. Il sera capable d'intégrer ces techniques dans le cadre d'une prise en charge pré- per- et postopératoire cohérente.

Une vision d'ensemble de la formation est disponible dans le **Guide du médecine spécialiste en formation en anesthésie-réanimation dans le réseau santé Louvain (RSL)** .

Votre profil

Ce master est accessible si vous êtes :

- porteurs du diplôme de docteur en médecine, de master en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique ;
- porteurs d'un document attestant que vous avez été, au terme de l'épreuve de sélection, retenus comme candidats spécialistes en Anesthésie-Réanimation, dans une faculté de médecine belge.

Votre programme

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréés et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins cinq ans à temps plein se répartissant en deux années de formation de base comprenant un enseignement universitaire spécifique, suivies de trois années de formation avancée. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

Une vision d'ensemble de la formation est disponible dans le **Guide du médecine spécialiste en formation en anesthésie-réanimation dans le réseau santé Louvain (RSL)**.

ANES2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en Anesthésie - Réanimation (A.M. du 15.09.1979 publié le 26.09.1979). Au terme de sa formation, le candidat sera capable de délivrer le mode d'anesthésie le plus approprié à tout patient électif ou urgent requérant une intervention médicale ou chirurgicale, il aura acquis une expertise particulière dans le domaine du traitement de la douleur, et dans le domaine de la prise en charge des urgences intra- et extra-hospitalières. Il sera capable d'intégrer ces techniques dans le cadre d'une prise en charge pré- per- et postopératoire cohérente.

Ces compétences et acquis sont détaillés dans le **Guide du médecine spécialiste en formation en anesthésie- réanimation dans le réseau santé Louvain (RSL)** .

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréées et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins cinq ans à temps plein se répartissant en deux années de formation de base comprenant un enseignement universitaire spécifique, suivies de trois années de formation avancée. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

ANES2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [300.0]

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

A noter : les indications "U" et "IU" dans les intitulés signifient enseignement Universitaire et enseignement Inter Universitaire ; BARA, Belgian Association for Regional Anesthesia ; EIUA, Enseignement Interuniversitaire d'Anesthésie.

Bloc annuel

1	2	3	4	5

Premier bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

WANES2300	Cours préparatoires à la spécialisation en anesthésie-réanimation	Luc Sermeus (coord.)	FR [q1] [60h] [5 Crédits]	x				
WANES2301	Enseignement IU (EUIA 1re partie), séminaires et workshop d'anatomie BARA	Luc Sermeus (coord.)	FR [q1+q2] [40h] [5 Crédits]	x				
WANES2311	Evaluation annuelle d'anesthésie-réanimation (U ou IU), 1re année	Luc Sermeus (coord.)	FR [q1+q2] [60h] [10 Crédits]	x				

				Bloc annuel 1	2	3	4	5
WANES2381	Stages cliniques d'anesthésie-réanimation 1re année, 1re partie		FR [q1+q2] [] [20 Crédits]	x				
WANES2391	Stages cliniques d'anesthésie-réanimation 1re année, 2e partie		FR [q3] [] [20 Crédits]	x				

Deuxième bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

WANES2302	Enseignement IU (EUIA 2e partie), séminaires et workshop d'anatomie BARA	Luc Sermeus (coord.)	FR [q1+q2] [40h] [10 Crédits]		x			
WANES2312	Evaluation annuelle d'anesthésie-réanimation (U ou IU), 2e année	Luc Sermeus (coord.)	FR [q1+q2] [60h] [10 Crédits]		x			
WANES2382	Stages cliniques d'anesthésie-réanimation 2e année, 1re partie		FR [q1+q2] [] [20 Crédits]		x			
WANES2392	Stages cliniques d'anesthésie-réanimation 2e année, 2e partie		FR [q3] [] [20 Crédits]		x			

Troisième bloc annuel (60 crédits)

WANES2303	Enseignement IU, séminaires et formation complémentaire de 3e année	Luc Sermeus (coord.)	FR [q1+q2] [40h] [5 Crédits]			x		
WANES2313	Evaluation annuelle d'anesthésie-réanimation (U ou IU), 3e année	Luc Sermeus (coord.)	FR [q1+q2] [60h] [10 Crédits]			x		
WANES2383	Stages cliniques d'anesthésie-réanimation 3e année, 1re partie		FR [q1+q2] [] [20 Crédits]			x		
WANES2393	Stages cliniques d'anesthésie-réanimation 3e année, 2e partie		FR [q3] [] [20 Crédits]			x		
WANES2363	Mémoire d'anesthésie-réanimation 1re partie		FR [q2] [] [5 Crédits]			x		

Quatrième bloc annuel (60 crédits)

WANES2304	Enseignement IU, séminaires et formation complémentaire de 4e année	Luc Sermeus (coord.)	FR [q1+q2] [40h] [5 Crédits]				x	
WANES2314	Evaluation annuelle d'anesthésie-réanimation (U ou IU), 4e année	Luc Sermeus (coord.)	FR [q1+q2] [60h] [10 Crédits]				x	
WANES2384	Stages cliniques d'anesthésie-réanimation 4e année, 1re partie		FR [q1+q2] [] [20 Crédits]				x	
WANES2394	Stages cliniques d'anesthésie-réanimation 4e année, 2e partie		FR [q3] [] [20 Crédits]				x	
WANES2364	Mémoire d'anesthésie-réanimation 2e partie		FR [q2] [] [5 Crédits]				x	

Cinquième bloc annuel (60 crédits)

WANES2315	Evaluation de fin de formation d'anesthésie-réanimation (U ou IU), 5e année	Luc Sermeus (coord.)	FR [q1+q2] [60h] [10 Crédits]					x
WANES2325	Séminaires et exercices encadrés d'anesthésie-réanimation (présentation staff)	Luc Sermeus (coord.)	FR [q1+q2] [40h] [5 Crédits]					x
WANES2385	Stages cliniques d'anesthésie-réanimation 5e année, 1re partie		FR [q1+q2] [] [20 Crédits]					x
WANES2395	Stages cliniques d'anesthésie-réanimation 5e année, 2e partie		FR [q3] [] [20 Crédits]					x
WANES2365	Mémoire d'anesthésie-réanimation 3e partie		FR [q2] [] [5 Crédits]					x

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ANES2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- Conditions d'accès générales
- Conditions d'accès spécifiques

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux litteras 1° et 2° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de master de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

Conditions d'accès spécifiques

Conditions spécifiques d'admission

- Etre porteur du docteur en médecine, de master en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique.
- Etre porteur d'un document attestant que l'intéressé a été, au terme de l'épreuve de sélection, retenu comme candidat spécialiste en Anesthésie-Réanimation, dans une faculté de médecine belge.

Le contexte juridique et les modalités pratiques de cette épreuve de sélection peuvent être obtenues auprès du secrétariat.

Les porteurs d'un diplôme hors Union européenne ne peuvent s'inscrire à ce programme, si ce n'est dans le cadre d'un certificat universitaire de formation spécialisée partielle d'une durée de un an voire deux maximum (si ils sont en cours de spécialisation dans leur pays d'origine) ou de formation spécialisée complémentaire d'une durée de un an (si ils sont déjà reconnus spécialistes dans leur pays).

L'A.R du 12 juin 2008 relatif à la planification de l'offre médicale publié le 18 juin 2008 est d'application pour les candidats qui souhaitent obtenir le titre de médecin spécialiste en Anesthésie - Réanimation (ces candidats spécialistes sont donc comptabilisés parmi les candidats généralistes ou spécialistes dans le cadre du numerus clausus).

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

L'organisation des épreuves de sélection est faite selon le calendrier et le règlement général des concours.

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du Cadre européen commun de référence , pages 24 à 29)

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.
Vous trouverez les informations légales nécessaires en cliquant ici.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Plusieurs évaluations, par QCM, "vrai-faux", questions ouvertes voire "On-Line Assessment - OLA" sont organisés tout au long de la formation.

A noter : en début de 1er bloc annuel, la réussite de l'examen du cours préparatoire à la spécialisation est le sésame pour pouvoir faire les gardes juniors aux cliniques universitaires St Luc. Les deux premiers blocs sont sanctionés chacun par un examen interuniversitaire. Un examen interuniversitaire particulier en soins intensifs est prévu en 4e ou 5e année de formation et un examen ministériel en 5e année.

Davantage d'informations sont reprises dans le **Guide du médecine spécialiste en formation en anesthésie- réanimation dans le réseau santé Louvain (RSL)**.

En application de l'arrêté royal du 21 avril 1983, le candidat recevra, au terme de ces deux premières années de formation, une attestation qui prouve qu'il a suivi avec fruit une formation universitaire spécifique.

Lorsque les impératifs de formation décrits ci-dessus auront été remplis, la commission d'enseignement attribuera le titre académique en Anesthésie - Réanimation.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle. Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation spécialisée menant à l'agrément.

GESTION ET CONTACTS

Les coordonnées de contact pour tout renseignement se trouvent en bas de page, dans l'onglet "Personne(s) de contact"

Secrétatriat facultaire MSCM
Anne Lepage
Tél. 02 764.52.35
Armand Lawson
Tél. 02 764.50.32

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure	SSS/MEDE/MSCM
Dénomination	Commission des masters de spécialisation et certificats en médecine (MSCM)
Faculté	Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Sigle	MSCM
Adresse de l'entité	Avenue Mounier 50 - bte B1.50.05 1200 Woluwe-Saint-Lambert

Responsable académique du programme: Luc Sermeus (https://uclouvain.be/repertoires/luc.sermeus)

Autre(s) responsable(s) académique(s) du programme

- Anne-Sophie Dincq (https://uclouvain.be/repertoires/anne-sophie.dincq)

Jury

- Président du jury: Luc Sermeus (https://uclouvain.be/repertoires/luc.sermeus)
- Secrétaire du jury: Marie-Agnès Docquier (https://uclouvain.be/repertoires/marie-agnes.docquier)

Personne(s) de contact

- Secrétariat d'anesthésie-réanimation - Tél. : 00 32 2 764 18 21: secretariat.anesthesiologie-saintluc@uclouvain.be
- Vice-président du jury de sélection: Anne-Sophie Dincq (https://uclouvain.be/repertoires/anne-sophie.dincq)